La FIDH porte plainte contre deux soldats franco-israÃ©lien

Description

Nous republions ci-dessous un communiquÃ© de la fÃ©dÃ©ration internationale pour les droits humains (FIDH), qui a dÃ©posÃ©, avec plusieurs organisations de solidaritÃ© et ONG de dÃ©fense des droits humains, une plainte auprÃ¨s du tribunal judiciaire de Paris contre deux snipers franco-israÃ©liens pour des faits dâ??exÃ©cutions sommaires Ã Gaza.

Via la FIDH, le 1er juillet 2025

Photo : Des soldats israÃ©liens ont incendiÃ© la bibliothÃ¨que de lâ??UniversitÃ© Aqsa dans la ville de Gaza et ont pris des photos dâ??eux-mÃªmes devant les flammes. CrÃ©dit : Younes Tirawi 23 mai 2024.

La FIDH, ses organisations membres palestiniennes et franÃ§aises Al-Haq, Al Mezan, PCHR et la LDH, ainsi que lâ??AFPS, demandent lâ??ouverture dâ??une enquÃªte Ã lâ??encontre de deux soldats franco-israÃ©liens, Sasha A. et Gabriel B.

Ces deux soldats, appartenant Ã la mÃªme unitÃ© de tireurs dâ??Ã©lite au sein des forces armÃ©es israÃ©liennes dâ??occupation, sont impliquÃ©s dans des exÃ©cutions sommaires Ã Gaza.

Dâ??autres plaintes visant des soldats binationaux membres de cette mÃªme unitÃ© seront prochainement dÃ©posÃ©es en Allemagne et en Italie, tandis que des enquÃªtes sont dÃ©jÃ en cours en Afrique du Sud et en Belgique.

La FIDH et ses organisations membres poursuivent leur lutte contre lâ??impunitÃ© des responsables de crimes internationaux. Aujourdâ??hui, Al-Haq, Al Mezan, le Palestinian Centre for Human Rights (PCHR) et la Ligue des droits de lâ??Homme (LDH), ainsi que lâ??Association France Palestine SolidaritÃ© (AFPS) ont dÃ©posÃ© aux cÃ´tÃ©s de la FIDH une plainte avec constitution de partie civile auprÃ¨s du PÃ´le crimes contre lâ??humanitÃ© du Tribunal judiciaire de Paris. Cette plainte vise Sasha A. et de Gabriel B., deux tireurs dâ??Ã©lite franco-israÃ©liens ayant participÃ© Ã lâ??opÃ©ration militaire dâ??IsraÃ«l Ã Gaza. Les deux soldats sont accusÃ©s dâ??atteintes volontaires Ã la vie constitutives de crimes de guerre, de crimes contre lâ??humanitÃ© et de gÃ©nocide.

Ces plaintes se fondent sur un reportage rÃ©alisÃ© par un journaliste palestinien, Younis Tirawi, qui rÃ©vÃ¨le lâ??existence dâ??une unitÃ© de tireurs dâ??Ã©lite â?? le 9e peloton de la compagnie auxiliaire du 202e bataillon â?? au sein de la brigade de parachutistes de lâ??armÃ©e israÃ©lienne,

dÃ©signÃ©e dans le documentaire sous le nom de Â« Ghost Unit Â». Les soldats de cette unitÃ© sont directement mis en cause pour avoir procÃ©dÃ© Ã lâ??exÃ©cution sommaire de civils Palestiniens, entre novembre 2023 et mars 2024 Ã Gaza. Les soldats franco-israÃ©liens Sasha A. et Gabriel B. figuraient parmi les membres de cette unitÃ©, composÃ©e essentiellement de binationaux.

Des Ã©lÃ©ments de preuve importants recueillis par les organisations plaignantes ont permis de corroborer les faits prÃ©sentÃ©s dans le reportage.

Â« *Nous avons recueilli les tÃ©moignages de plusieurs victimes Gazaouies, attestant que des snipers israÃ©liens ont commis des exÃ©cutions sommaires contre des civils, aux mÃªmes pÃ©riodes et dans les mÃªmes zones que celles documentÃ©es par Younis Tirawi, y compris Ã proximitÃ© dâ??Ã©tablissements hospitaliers* Â» a dÃ©clarÃ© Issam Younis, directeur dâ??Al Mezan. Â« *Le recoupement de ces rÃ©cits avec les faits documentÃ©s dans le reportage laisse penser que les soldats de la Ghost Unit pourraient Ãªtre impliquÃ©s dans lâ??ensemble de ces crimes* Â».

Environ 4000 ressortissants franÃ§ais serviraient actuellement dans les rangs de lâ??armÃ©e israÃ©lienne

Depuis le 7 octobre 2023, la campagne militaire gÃ©nocidaire menÃ©e par IsraÃ«l Ã Gaza a entraÃ®nÃ© la mort dâ??au moins 55 000 Palestinien.nes, dont prÃ¨s de 16 000 enfants, et fait plus de 125 000 blessÃ©s.

Shawan Jabarin, directeur gÃ©nÃ©ral dâ??Al-Haq, a dÃ©clarÃ© : Â« *En prenant dÃ©libÃ©rÃ©ment pour cible et en tuant des civils palestiniens dans lâ??intention de dÃ©truire la population palestinienne de Gaza, ces tireurs dâ??Ã©lite israÃ©liens ont violÃ© des rÃ¨gles fondamentales du droit international, y compris des actes prohibÃ©s par la Convention sur le gÃ©nocide.* Â»

Raji Sourani, directeur gÃ©nÃ©ral du PCHR, a dÃ©clarÃ© : Â« *Les exÃ©cutions sommaires perpÃ©trÃ©es contre des civils palestiniens Ã Gaza constituent des graves violations du droit international humanitaire, qui les prohibe de maniÃ¨re absolue. Ces crimes ne doivent pas rester impunis : les Ã?tats doivent identifier, poursuivre et sanctionner tout ressortissant susceptible dâ??y Ãªtre impliquÃ©.* Â»

Â« *Il dÃ©coule des engagements internationaux souscrits par la France que les Ã?tats portent la responsabilitÃ© premiÃ¨re de poursuivre les auteurs de crimes internationaux. La France doit impÃ©rativement veiller Ã ce que ces crimes ne demeurent pas impunis et garantir la poursuite de leurs auteurs, en particulier lorsquâ??il sâ??agit de ses propres ressortissants* Â», a dÃ©clarÃ© Emmanuel Daoud, avocat de la LDH et de lâ??AFPS.

Â« *La FIDH et ses organisations membres sont pleinement engagÃ©es dans la lutte contre lâ??impunitÃ© des crimes commis Ã Gaza et investiront toutes les voies judiciaires disponibles, y compris les juridictions nationales susceptibles dâ??Ãªtre compÃ©tentes pour connaÃ®tre de ces crimes internationaux* Â», ont dÃ©clarÃ© Alexis Deswaef, avocat et vice-prÃ©sident de la FIDH, et ClÃ©mence Bectarte, avocate et coordinatrice du Groupe dâ??action judiciaire de la FIDH.

ECCHR et StraLi dÃ©poseront Ã©galement des plaintes similaires, aux cÃ´tÃ©s de la FIDH et de ses

organisations membres, contre des tireurs dâ??Ã©lite binationaux appartenant Ã la mÃªme unitÃ©, respectivement en Allemagne et en Italie.

En dÃ©cembre 2024, la FIDH et ses organisations membres avaient dÃ©posÃ© une plainte avec constitution de partie civile contre un soldat franco-israÃ©lien, Yoel O., pour des faits de torture et de mauvais traitements commis contre des dÃ©tenus palestiniens. Ã? ce jour, aucune enquÃªte nâ??a encore Ã©tÃ© ouverte.

Source : FIDH

date crÃ©Ã©e
2025/07/01